



Conditions générales de vente et de livraison TPM 9001

Ces conditions et le contrat sont soumis à et sont en conformité avec la législation belge.

L'acceptation de chaque commande dépend des conditions stipulées ci-dessous. Aucune dérogation éventuelle à ces conditions de vente, même celles qui pourraient être mentionnées sur un document de l'acheteur, n'est acceptée sans notre accord préalable par écrit.

Ou

Ces conditions sont d'application pour les offres et contrats relatifs à la vente et à la fourniture par TPM9001, de produits, services, travaux et aux paiements à TPM9001. Le client est supposé les accepter par le simple fait de sa commande. Dérogations à ces conditions de vente, même si mentionnées sur des documents provenant du client ou de nos représentants, ne sont seulement exigibles à notre encontre si elles sont confirmées par nous par écrit. Même dans ces cas, les conditions générales de vente restent applicables, sur tous les autres points.

Ou

Les conditions ci-après sont applicables à toutes offres et livraisons de TPM 9001, sauf disposition contraire, écrite, stipulée lors de chaque transaction. Les références aux conditions d'achat d'adjudication ou autres conditions émanant de l'acheteur, ne seront pas applicables, sauf acceptation explicite et écrite de la part de TPM 9001.

Les engagements et déclarations faites par/ou les accords avec nos représentants ne nous engagent qu'après confirmation écrite de notre part.

En cas de résiliation du contrat par l'acheteur, ou s'il ne respecte pas ses engagements vis-à-vis du vendeur, ce dernier a immédiatement le droit d'annuler ou de restreindre tout contrat subsistant.

PRIX ET OFFRES

Sauf stipulation contraire, nos offres et nos tarifs mentionnés dans nos catalogues ne nous engagent pas.

Les commandes acceptées par des représentants et/ou agents, n'engagent le vendeur que pour autant qu'elles aient été confirmées par écrit.

Quoiqu'aucun effort ne soit épargné pour maintenir les prix fermes, les commandes sont acceptées, sous réserve de changements de prix éventuels avant la date de livraison.

Ou

Sauf stipulation écrite contraire, nos offres ne valent qu'à titre de simples renseignements. Les prix mentionnés dans nos catalogues et / ou tarifs sont sans aucun engagement et peuvent être modifiés sans avis préalable. Une offre de prix faite par notre représentant n'est contraignante qu'après confirmation écrite par notre bureau à Assesse. Toute commande remise par lui engage le client mais ne nous engage qu'après confirmation écrite de notre part.

DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Nous déclinons toute responsabilité en cas de livraison tardive, et toute demande d'indemnité qui pourrait en découler.

EMBALLAGE

Aucun frais d'emballage ne sera perçu pour nos emballages standards, mais si un emballage spécial s'avère nécessaires, caisses, etc. ... Il sera porté en compte.

LIVRAISON

Sauf stipulation contraire de notre part, tous les frais de port seront à charge de l'acheteur, et portés en compte sur la facture.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même en cas d'envoi franco.

RECLAMATIONS ET RESPONSABILITE

L'acheteur est tenu de contrôler la conformité des marchandises dès réception, du point de vue des dimensions, de la quantité, des matériaux, de la finition, etc. Toute divergence apparente doit être signifiée par écrit dans les trois jours de la réception des marchandises, sous peine d'irrecevabilité de toute réclamation.

Aucune réclamation ne sera prise en considération en cas où les marchandises sont déjà utilisées ou traitées.

L'acheteur ne pourra invoquer des vices cachées, que s'ils se sont manifestés dans les trois mois de la réception des marchandises et qu'il en avertisse le vendeur par écrit dans les huit jours à dater de la découverte du vice. Dans ce cas, le droit de l'acheteur se limitera au remplacement des marchandises livrées, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

TPM 9001 n'est pas responsable des vices présentés par les marchandises achetées de tiers. Au contraire, elle transmettra et cédera l'acheteur tous ses droits à l'égard du fournisseur.

Sans préjudice à la stipulation précédente, la responsabilité du vendeur en cas de dommages découlant des marchandises livrées, se limitera en tous cas, au prix net des dites marchandises. Toute demande d'indemnité, soit de dégâts, soit de dommage indirect, tels que frais de montage, préjudice à des personnes ou à des marchandises, est exclue.

PAIEMENT

Sauf disposition contraire, le paiement doit se faire endéans les 30 jours fin de mois, sans escompte, au siège social. La seule date de paiement est celle où les comptes sont crédités. A partir de la date d'échéance de la facture, le client sera redevable de droit et sans mise en demeure, d'une indemnité de 15 % par année.

En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, le montant dû sera majoré de plein droit, de dommages et intérêts de 10 %, avec un minimum de 75 EUR, sans préjudice de frais judiciaires, frais de procédure, ou frais de dépenses ou des intérêts.

A défaut de paiement d'une facture à son échéance, le solde du compte du débiteur devient intégralement exigible. Le cas échéant, nous nous réservons le droit de résilier, ou de suspendre les marchés en cours, sans aucune formalité quelconque et sans préjudice de tout droit de dommages-intérêts.

L'acheteur devient alors le propriétaire de la marchandise après que la somme due soit totalement payée. L'acheteur est d'accord que le vendeur reste le propriétaire de la marchandise jusqu'au moment du paiement de la somme due, et, s'il n'y a pas de paiement, la marchandise doit pouvoir être restituée au vendeur. Tous les risques que la marchandise peut éventuellement subir sont à charge de l'acheteur.

RETOUR DE MARCHANDISE

Nous n'acceptons aucun retour de marchandises sans notre accord préalable. Les retours acceptés doivent nous parvenir franco nos établissements.

FORCE MAJEURE

Si le vendeur n'est pas à même de respecter un ou plusieurs de ses engagements à cause de force majeure, il se réserve le droit, sans intervention judiciaire, de résilier en tout ou en partie le contrat, par lettre recommandée, sans être tenu à payer une indemnité.

CONDITIONS ET GARANTIE

Sur demande, le vendeur prêtera gratuitement assistance et conseils techniques pour l'utilisation par l'acheteur de ses produits, sans aucune obligation, ni responsabilité de sa part. Ceci, aussi bien en ce qui concerne l'emploi et le résultat obtenu. Aucune garantie n'est donnée quant à l'aptitude, la durée de prestation des marchandises livrées sous quelles que soient les conditions d'emploi, quoique celles-ci soient connues par le vendeur.

Les marchandises considérées comme non-conformes par l'acheteur ne feront l'objet d'aucun dédommagement, ni pour les prestations, ni pour aucune perte résultant directement ou indirectement d'un défaut, mais si ces marchandises sont retournées et reconnues par le vendeur comme étant défectueuses, elles seront remplacées, si possible, comme commandées à l'origine.

L'acheteur indemnisera le vendeur pour tous engagements, frais, et autres déboursements que le vendeur pourrait encourir suite à une violation de la part de l'acheteur contre tout brevet ou dessin breveté et ceci suite à un travail effectué par le vendeur suivant spécifications données. Les restrictions ci-dessus sur les obligations et dédommagement sont considérées comme étant raisonnables par les deux parties, mais au cas où ces restrictions ou obligations seraient invalidées, par exemple si elles sont raturées en tout ou partie ou si la durée d'application en est modifiée, ces mêmes restrictions seront d'application après les contre-modifications jugées nécessaires pour les rendre à nouveau valides et effectives.

RÉSILIATION DE DROITS

Toute omission de la part du vendeur pour faire valoir ses droits en cas de résiliation de contrat ne portera aucune atteinte à ses droits.

COMPÉTENCE

En cas de litige entre les parties, seuls les tribunaux de NAMUR sont compétents.

Toute plainte relative aux biens livrés ne donne pas à leur acheteur le droit d'en reporter le paiement du prix.

Zoning de la Fagne
rue E. Matagne, 29
B-5330 ASSESSE (Belgium)
Phone : +32 (0) 83/68 88 25
Fax : +32 (0) 83/68 88 26
info@tpm9001.be
www.tpm9001.be